

SPPTU

Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-université

spptu@teluq.uqam.ca

**INFO-SPPTU
2009-2010**

Numéro du 4 mai 2009

Au menu :

1. La convention collective du SPUQ
 2. Des nouvelles de la FQPPU : un nouveau président venu de l'UQAM
-

1. La Convention collective du SPUQ

Lors du dernier conseil fédéral de la FQPPU tenu les 30 avril et 1^{er} mai dernier, c'est André Breton, vice-président du SPUQ, (et seul représentant du SPUQ présent) qui nous a fait part des résultats et des commentaires de la grève de 7 semaines des professeurs de l'UQAM. En voici les points saillants :

- L'exécutif du SPUQ tient à remercier les syndicats qui ont appuyé les professeurs en grève, soit financièrement soit en manifestant, dont le SGPUM, le SPPTU et le SPUL. Il a tenu à souligner la contribution exceptionnelle du SPPTU tant en argent (1000.00\$) qu'en participant aux manifestations dont celle de Québec.
- La négociation a piétiné pendant 6 semaines jusqu'à ce que le négociateur du MELS (Gilles Charland) s'en mêle les derniers jours : on est passé de 25 postes de professeurs à 145 sur 5 ans (3 ans à 25 et 2 ans à 35) pour un plancher d'emploi à 1155 en 2014... sans oublier la parité salariale avec l'UQTR le 31 mai 2012. Aucune rétro : indice 100 le 1^{er} juin 2007; le PSG (politique salariale du gouvernement) de 2% est inclus dans les augmentations de 11% sur 4 ans. Vous trouverez dans le fichier ci-joint le détail des majorations qui nous a été fourni par le SPUQ.

- C'est donc le MELS qui négociait au nom de la partie patronale et non l'UQÀM ! Ça promet pour les débats à venir sur la loi Courchesne et la gouvernance universitaire!
- Durée de la Convention : 4 ans; quelques petits gains sur les droits d'auteur et les brevets; rien sur les cours en ligne, la formation à distance; montant forfaitaire de 1% non intégré aux échelles à la signature et 2% de compensation pour les efforts de rattrapage pour sauver la session; abandon des poursuites sauf celle intentée par Claude Corbo au criminel envers un étudiant qui a publié une fausse annonce de vente immobilière dans un journal !
- Pendant la grève, chaque professeur participant recevait une allocation de 125.00\$ par jour, somme provenant d'un fonds de grève de 1M\$ et d'un prêt de 3M\$ obtenu de la Caisse populaire CSN. Pour rembourser ce prêt, **hausse des cotisations** : on passe ainsi de 1.5% à 2.2% du salaire brut pendant au moins 4 ans.
- En marge : Guy Rocher qui a appuyé la grève sans réserve, a été nommé *Recteur honoraire* de l'UQÀM par les professeurs et un vote de blâme à l'endroit du recteur Claude Corbo a été demandé par le Conseil syndical.

2. La Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université

- C'est **Max Roy**, professeur en Études littéraires de l'UQÀM qui remplace Cécile Sabourin à titre de président de la FQPPU en juin 2009. Il s'est montré très ouvert à conseiller le SPPTU dans ses démarches prochaines auprès du SPUQ et de l'UQÀM dans la foulée du rapport Brossard. À suivre.
- Bernard Collin, professeur à l'Université de Sherbrooke et animateur chevronné et expérimenté des assemblées de la FQPPU, a accepté très généreusement d'animer un atelier de tenue des assemblées à tous ceux et celles des collègues qui désirent assumer ces responsabilités au SPPTU
- Demande a été faite auprès des exécutifs des syndicats des professeurs du réseau pour recevoir l'information quant aux dégrèvements et avantages offerts aux membres des exécutifs. À suivre.